VALOR BEARN SMTD - Principal - BP - 2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 35 Nombre de membres présents : 21 Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES:

Pour: 24
Contre: . O
Abstentions: O

Summer

Date de convocation: 27/03/2024

Présenté par La Présidente (1), A PAU, le 03/04/2024

Délibéré par A PAU, le 03/04/2024 le comité syndical réuni(e) en session Ordinaire(2),

Les membres le comité syndical réuni(e)

Lacoste Yves donne pouvoir à M. Cuyaubé Michel	
M. Aurisset Bernard	
M. Barban Jean-Louis	1 13
M. Bernos Michel	Michel Court
M. Buron Patrick	
M. Calderoni Jean-Louis donne pouvoir à Mme Semavoine Monique	Jammen
M. Caperan Michel	
M. Casabonne Pierre	
M. Castet Eric donne pouvoir à Faure Philippe	Root
M. Castets Philippe	Canto.
M. Cazet Michel	
M. Chagot Raymond	A
M. Cuyaubé Michel	and the second
M. Denax Jean-Marc	
M. Dudret Victor	China Company
M. Faure Philippe	Dane
M. Fourquet Claude	dit
M. Lasserre Michel	
M. Marque Bernard	Both

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
M. Martin Fernand	
M. Massignan Bernard	SAA
M. Setier Jean-Claude	#5
M. Tucou Max	
Mme Ponneau Evelyne	P. Boureon.

Certifié exécutoire par La Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A PAU, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

Mme Semavoine Monique

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

VALOR BEARN SMTD - Principal - BP - 2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 35 Nombre de membres présents : 2 1 Nombre de suffrages exprimés : 24 VOTES :

Pour: 24 Contre: Abstentions:

Date de convocation: 27/03/2024

Présenté par La Présidente (1), A PAU, le 03/04/2024

Délibéré par

. le comité syndical réuni(e) en session Ordinaire(2),

A PAU, le 03/04/2024

Les membres le comité syndical réuni(e)

Lacoste Yves donne pouvoir à M. Cuyaubé Michel	
M. Aurisset Bernard	100
M. Barban Jean-Louis	-{-
M. Bernos Michel	Midul Bennt
M. Buron Patrick	
M. Calderoni Jean-Louis donne pouvoir à Mme Semavoine Monique	Junione
M. Caperan Michel	
M. Casabonne Pierre	A.
M. Castet Eric donne pouvoir à Faure Philippe	Dollar
M. Castets Philippe	Carlo.
M. Cazet Michel	
M. Chagot Raymond	A
M. Cuyaubé Michel	
M. Denax Jean-Marc	2
M. Dudret Victor	And S
M. Faure Philippe	1) Cue
M. Fourquet Claude	du
M. Lasserre Michel	Me.
M. Marque Bernard	BUT

V – ARRETE ET SIGNATURES	V V
ARRETE ET SIGNATURES	A
M. Martin Fernand	
M. Massignan Bernard	MA
M. Setier Jean-Claude	1 h
M. Tucou Max	La tar
Mme Ponneau Evelyne	L. Juneou
Mme Semavoine Monique	Juni Tung

Certifié exécutoire par La Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A PAU, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...